



MODULE 1

Programme de formation

Cabinet indépendant de conseil en capital humain, spécialisé dans la prévention des risques psychosociaux (stress, violences, harcèlements), nous accompagnons les PME PMI et les groupes familiaux afin de les aider à répondre à leurs obligations légales d'identification, de mesure, et de réduction des risques psychosociaux

Module 1 – Formation : Le Stress et les RPS de A à Z

Formation d'une durée de 7 heures (réalisée dans la perspective de la mise en place d'un audit et d'un plan d'actions)
Horaires 9h30 – 17h30 / Matin : de 9h30 à 13h = 3h30 - Après midi : de 14h à 17h30 = 3h30

Public : Tout public, en particulier les professionnels de la fonction RH – HSQE, les membres du CE et du CHSCT

Objectifs : Comprendre le Stress et les RPS afin de bien les appréhender

- Connaître la réglementation applicable
- Cerner le rôle des différents acteurs dans le domaine de la prévention des RPS
- Donner une méthode et des outils pour dépister, prévenir et maîtriser les RPS
- Apporter, d'ores et déjà, des orientations simples et des solutions faciles à mettre en place

Nota Bene : *Via cette formation, une place importante est consacrée à l'étude la réduction de la pénibilité au travail.*

Programme résumé

Appréhender les enjeux juridiques des RPS au travail

- **Un bilan qui interpelle**
 - Quelques chiffres/ les RPS au travail
 - Deux points clés/ la prévention des RPS au travail :
 - Un renforcement de la législation sur la prévention des RPS
 - Les 3 types de prévention des RPS - Prévention Primaire, Secondaire, Tertiaire
- **Une notion juridique aux contours difficiles à établir** *focus/ le Stress au travail*
- **Les facteurs de risques et les conséquences des risques psychosociaux**
 - Les facteurs de risques
 - Les conséquences des risques psychosociaux sur la santé physique & mentale des salariés et pour l'entreprise
- **Le rôle des différents acteurs dans le cadre de la prévention des RPS**
 - Les acteurs internes à l'entreprise
 - Le rôle des services extérieurs
- **Les conséquences juridiques d'une absence ou d'un échec de la prévention des RPS au sein de l'entreprise**
 - La gestion des cas avérés par l'employeur
 - Les voies de réparation offertes au salarié
 - Les sanctions vis-à-vis des auteurs

Identifier et prévenir les RPS au travail

- **Le guide pratique : L'Accord National Interprofessionnel sur le Stress au travail 2008**
- **Les différentes étapes d'une démarche de prévention des RPS**
 - Un constat : La spécificité de l'identification du risque psychosocial
 - Les 5 étapes de la démarche de prévention
 - Le pré-diagnostic : Sources d'informations
 - La mise en place d'un groupe de pilotage du projet
 - Le diagnostic approfondi : L'audit
 - L'aspect « qualitatif »
 - L'aspect « quantitatif » *focus/ le WOOCQ©*
 - La mise en œuvre d'un plan d'actions
 - Le suivi
- **L'importance du document unique d'évaluation**

Prix de la formation

Prix de la formation en intra-entreprise : 995 euros (Hors frais de déplacement, dans le cadre d'une convention de formation)
Prix de la formation en inter-entreprises : 895 euros (Dans le cadre d'une convention de formation)

Animation

Gaël AURIOL

Juriste de formation

Consultant RPS certifié WOCCQ®

Membre de l'Association Européenne de Coaching

Matériel

Ordinateur portable, support format powerpoint

Document remis

Les principaux textes juridiques et le support format powerpoint de la formation

Contact

par téléphone au +33(0)6 25 17 86 27

par email sur info@prevent-rps.fr

Prevent RPS

9, rue de Sébastopol

BP 21531

31015 Toulouse Cedex 06

Prevent



RPS

MODULE 2

Diagnostic : Identifier & évaluer afin de proposer un plan d'actions sur les RPS

Cabinet indépendant de conseil en capital humain, spécialisé dans la prévention des risques psychosociaux (stress, violences, harcèlements), nous accompagnons les PME PMI et les groupes familiaux afin de les aider à répondre à leurs obligations légales d'identification, de mesure, et de réduction des risques psychosociaux

Module 2 Diagnostic : Identifier & évaluer afin de proposer un plan d'actions sur les RPS

Public : Tout public, en particulier, PME PMI, Groupe familial

Diagnostic, réalisé entre 3 - 5 mois (selon planning et en fonction de la taille de la structure), avec la possibilité pour les entreprises de plus de 120 salariés de réaliser un audit certifié WOCCQ Package© (Working Conditions and Control Questionnaire) par l'Université de Liège (reconnue par le service prévention de la CARSAT et de l'ANACT).

Objectifs :

- Gérer et accompagner un projet de diagnostic sur le stress et les RPS au travail
- Evaluer le niveau de stress du salarié et son niveau de stimulation au travail
- Identification des « groupes » à risques
- Elaborer un rapport diagnostic (pour la mise en place d'un plan d'actions)

Méthode en 5 points :

Dans le cadre de la prévention, la démarche s'effectue en 5 étapes (préconisée par l'INRS et par l'Université de Liège) :

1. Pré diagnostic
2. Mise en place d'un groupe de pilotage du projet
3. Diagnostic (approfondi & partagé)
 - Audit qualitatif (pour les entreprises de moins de 120 salariés)
 - Entretien individuel et/ou
 - Entretien collectif
 - Audit quantitatif et qualitatif (pour les entreprises de plus de 120 salariés)
Possibilité d'utiliser le WOCCQ Package© (SPPN© - WOCCQ© - Relevé des situations problèmes©) pour les entreprises de plus de 120 salariés :
 - Evaluer le niveau de stress du salarié et son niveau de stimulation au travail
 - Evaluer le niveau de contrôle du salarié sur six dimensions de travail (les ressources disponibles, la gestion de la tâche, les risques, la planification du travail, la gestion du temps, l'avenir)
 - Relever « les situations problèmes »
4. Mise en œuvre d'un plan d'action
5. Suivi

Méthode détaillée et tarifs sur demande

- à l'adresse info@prevent-rps.fr
- ou par téléphone au +33(0)6 25 17 86 27

Merci de préciser si le nombre de salarié de votre entreprise est > 120 salariés ou < 120 salariés

Prevent RPS
9, rue de Sébastopol
BP 21531
31015 Toulouse Cedex 06

Prevent RPS



MODULE 3

Plan d'actions (Prévention Primaire - Secondaire - Tertiaire) afin de réduire les RPS

Cabinet indépendant de conseil en capital humain, spécialisé dans la prévention des risques psychosociaux (stress, violences, harcèlements), nous accompagnons les PME PMI et les groupes familiaux afin de les aider à répondre à leurs obligations légales d'identification, de mesure, et de réduction des risques psychosociaux

MODULE 3 - Plan d'actions (Prévention Primaire - Secondaire - Tertiaire) afin de réduire les RPS

Public : Tout public, en particulier, PME PMI, Groupe familial

Divers types d'interventions sont possibles par rapport au stress. Avant même d'entamer un diagnostic, il est important de pouvoir situer les différents champs d'action afin de travailler avec des ambitions réalistes.

Réaliser un diagnostic du stress ne signifie pas qu'il faille remettre en question toute l'organisation de l'entreprise.

Des priorités devront être établies (en fonction du coût des interventions et de l'urgence).

On distingue trois types d'interventions (indépendantes et complémentaires) :

- La prévention Primaire : Mesures liées à l'organisation du travail - exemple : Aménager le temps de travail
C'est le type d'interventions que priviliege la législation européenne puisqu'elle exige de l'employeur qu'il combatte les risques à la source. Ces actions supposent de remettre en question les habitudes et le fonctionnement de l'entreprise. Elles sont donc très efficaces à moyen et à long terme.
- La prévention Secondaire : Mesures liées aux personnes - exemple : Formation/ gestion du stress
Les interventions secondaires, elles sont axées sur la gestion individuelle du stress, visent à sensibiliser et à augmenter les ressources physiques et psychologiques de l'individu pour lui permettre de minimiser les effets négatifs du stress à court et à moyen terme.
- La prévention Tertiaire : Mesures liées aux personnes en souffrance - exemple : N° vert/ suivi psychologique
Les interventions tertiaires sont caractérisées par des programmes d'assistance individuelle et/ou collective au personnel avec un rôle plus curatif que préventif.

Exemple de mesures de plan d'actions pour remédier au RPS

Via notre diagnostic

Prévention Primaire:

Mesures de prévention liées à l'organisation du travail

- La GPEC
- L'emploi des seniors
- La formation professionnelle et la mobilité
- La mixité et l'égalité professionnelle
- La pénibilité
- Le cas des réorganisations de services ou d'entreprises
- L'environnement professionnel
- Les objectifs de travail

Prévention Secondaire:

Mesures de prévention liées aux personnes

- Analyse des pratiques professionnelles
- Formations qui visent à développer des compétences et/ou
- Formations qui visent à développer des capacités psychologiques
- Retour d'expériences

Prévention tertiaire :

Mesures liées aux personnes en souffrance

- Suivi psychologique (permanence sur site, centre d'écoute)
- Prévention des conduites addictives
- Débriefing post-traumatique
- Aide au retour au travail

Interventions proposées et tarifs sur demande

- à l'adresse info@prevent-rps.fr
- ou par téléphone au +33(0)6 25 17 86 27

Prevent RPS
9, rue de Sébastopol
BP 21531
31015 Toulouse Cedex 06